CR de commission Blanchet

Mercredi 18 octobre 23

En propos liminaire, IDFO rappelle l’importance de moyens accrus, notamment en vie scolaire, pour permettre qu’un assistant d’éducation soit toujours devant la porte aux entrées et sorties dans les collèges et lycées.

**Actualités et sécurité**

Le Recteur indique que la minute de silence a été globalement respectée. Il reste le problème des alertes à la bombe. Les premiers individus interpellés sont en garde à vue. Les procureurs annoncent de la fermeté.

Les autorités académiques, Dasens et Recteur, seront nos relais sur les demandes de sécurisation des établissements. Nos autorités académiques ont la nécessité d’une vision globale des points de faiblesse et de nos besoins en termes de sécurisation des bâtiments.

Dasen 67 : il y a une vulnérabilité des EPLE en chantier. Mais la CEA répond favorablement aux demandes de sécurisation.

Harcèlement (abordé par le SGEN en propos liminaire, au milieu des risques attentats) : Création de deux référents harcèlement, 1 par département + création d’équipes mobiles « harcèlement », qui interviendraient lorsque la situation sera sensible. Elles seront composées, notamment, de psychologues et d’AS.

Il y a un stress particulier pour les professeurs d’histoire-géographie. Le Recteur pose la question de l’EMC. Ne devrait-elle pas être partagée par tous et ne pas reposer seulement sur les épaules des professeurs HG ? Quid du fait religieux ?

Le Recteur n’a pas peur d’un « retour de l’autorité ».

Logement de fonction : La SG dit : pas question que les collectivités nous imposent des décisions, mais il nous faut être responsable. L’enquête envoyée n’était pas destinée à stigmatiser mais l’académie doit pouvoir avoir une vision globale. La SG pose la question d’établissements dans lequel aucun catégorie A n’occupe de logement de fonction. Alors les autorités académiques regarderont la distance entre l’EPLE et le logement du personnel.

**Il y aura un GT « logement de fonction » le 10 novembre prochain. Philippe Rebischung, DD67, nous représentera.**

**DSP 2023**

La carte de l’éducation prioritaire va être élargie en Alsace. En effet, nous sommes l’académie avec la plus forte chute du taux IPS, France et outre-mer compris.

**PACTE**

Un référent pacte a été nommé, il s’agit de Christophe LOPATKA. Sur les professeurs qui ne prennent pas de Pacte mais ont des cumuls d’activité conséquents, il y a une vraie question et il va falloir avancer sur ce sujet-là. Remontée des protocole RCD, pas de formalisme demandé. Une mise en développement de la remontée des statistiques est lancée par KOSMOS. Des ressources du CNED sont maintenant disponibles, mais plutôt pour le niveau collège.

**Lutte contre le harcèlement et laïcité**

Phare se développe dans les lycées. Toutes les situations significatives doivent être envoyées au parquet mais pas pour toute les situations comme ont pu le dire certains procureurs.

**Priorités pédagogiques et territoriales du Recteur**

Les contrats locaux d’accompagnement sont lancés.

Tous les collèges de cités éducatives sont désormais ouverts de 08h00 à 18h00.

Territoires Educatifs Ruraux (TER) : Alsace bossue / Pechelbronn ; SaintAmarin / Masevaux ; Seppois / Ferrette

**Dialogues de gestion et de pilotage avec les EPLE**

Entre le 20 novembre et le 08 décembre. Prévisions d’effectifs, avec inclusion des élèves ULIS dans les effectifs. Un point Pacte sera fait.

**Opérations de mobilité des personnels de direction**

111 intentions de mobilité (112 en 2022)

Dans l’académie :

* 5 personnels avec une ancienneté de 9 ans mais 3 avec mobilité car 2 demandent un report pour retraite proche
* 7 personnels avec une ancienneté de 8 ans
* 17 personnels avec une ancienneté de 7 ans

**GT sur le bilan de rentrée (DRH, affectation des enseignants et des personnels ATSS)**

Le DRH prévoit un GT sur la question de l’affectation des enseignants et personnels ATSS.

**Questions diverses**

* Bureau des entreprises, accepté et en place (27 ETP). Les gratifications sont également mises en place. Il faut davantage croiser les parcours de formation avec la carte des formations.
* Lutte contre le décrochage des entrants en seconde pro, un enjeu majeur
* Beaucoup trop de places vacantes en BTS. Une réunion est prévue avec les chefs d’établissement qui ont des BTS. Juin 2023 : 200 élèves en moins en bac pro sur parcours sup. Ils sont probablement directement allés en vie active avec la demande sur l’emploi, mais c’est à vérifier.
* Nouveau DAFPIC à la mi-novembre, l’ancien devient DRAFPIC.
* Faisants fonction perdirs : des salaires plus bas qu’en poste, la SG veut apporter des réponses rapides. 2 heures supp par mois + remboursement des frais de déplacements à l’étude.